

FORMATION

Concevoir et mettre en œuvre un programme d'Activités Génératrices de Revenus

Contenu de la formation

La formation "Comment mettre en œuvre une activité génératrice de revenus (AGR)" a pour objectif d'aborder l'ensemble des étapes nécessaires à la mise en place d'une AGR à savoir la phase de diagnostic, de mise en œuvre ainsi que de suivi. La formation met en avant l'importance du travail préparatoire avec son partenaire. L'objectif sera de réaliser un compte d'exploitation prévisionnel nécessaire pour connaître la viabilité financière d'un projet. Nous aborderons aussi quelques outils pratiques à mettre en œuvre tel qu'un cahier de caisse, un renforcement de capacité notamment sur la notion d'amortissement.

Objectifs

- Être capable de gérer, avec son partenaire, une activité génératrice de revenus
- Savoir réaliser un compte d'exploitation prévisionnel
- Maîtriser les outils pratiques liés à la création d'Activités Génératrices de Revenus

Formation en partenariat avec



Agence Micro Projets
30 ans de microprojets
Incubateur d'initiatives solidaires



20/12/2019



1 journée



gratuit *



Vacouva, 42-43
Quai de Malakoff
44000 NANTES

* la formation est gratuite pour les membres adhérents au réseau Pays de la Loire Coopération Internationale



PAYS DE LA LOIRE
COOPÉRATION
INTERNATIONALE